

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Affiché/Publié le 13/12/2022

ID : 040-244000675-20221207-DEL114_2022-DE



DESCRITIF DE L'OFFRE DE FORMATION et des besoins RH		COÛT DES FORMATIONS en €/HT			CO-FINANCEMENT GRAND DAX				
Désignation de la formation :	Cible :	Coût du portage du portefeuille de formations pour le CNAM			Grand Dax Amortage des actions (frais de création de l'antenne du Grand Dax ; ou étude école ingénieurs action 1)				
		2020	2021	2022	2020	2021	2022	2023	
0	Chefferie de projet (estimation base 3,5 ETP + quota direction régionale)	Création équipe CNAM	56 250,00	100 000,00	110 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	
	Etude positionnement formatif & concurrentiel Formation d'ingénieur arts et métiers	Jeunes	10 000,00	15 000,00		5 000,00	5 000,00		
1	Etude d'organisation R&D et de contenu pédagogique préalable à la saisine de la CTI			40 000,00				26 250,00	
	Travaux de conception et dépôt du dossier de candidature à la CTI				40 000,00				26 250,00
2	Licence Pro chef de projet touristique avec dimension e-tourisme	Jeunes		24 680,00	97 768,00	843,75	12 656,25		
3	Licence commerce-vente-MKTing	Jeunes		25 124,00	100 496,00	843,75	12 656,25		
4	Master marketing dans un monde digital (remplace la Licence web analytics)	Jeunes			28 492,75		3 375,00	10 125,00	
5	Licence génie civil parcours arts & métiers et bois	Jeunes		29 250,00	117 000,00	843,75	12 656,25		
6	Bac +1 accompagnement des personnes âgées à domicile (remplace le certificat professionnel accompagnant de la personne âgée)	Demandeurs d'emploi	9 317,00	19 262,00	19 262,00		3 097,00		
7	Formation continue mieux-être (prévention santé-handicap)	Actifs				833,00			
8	Certificat de spécialisation "Innovations Sociales" - parcours Master	Actifs			11 125,00				
9	Passé numérique - Métiers de l'ESS	Jeunes-décrochés			28 144,00				
10	Offre de formations hors temps de travail métiers en tension / mobilité / promotion sociale	Actifs	24 000,00	24 000,00	24 000,00				
11	Dispositifs ARDAN et Territoires ARDAN	Entreprises-TPE et demandeurs d'emploi	11 000,00	100 000,00	125 000,00				
12	Equipements formations (mobilité, réseaux numériques, informatique, web, logiciel, travaux dirigés, petite R et D,...)	Rendre opérantes et modernes toutes les formations	30 000,00	30 000,00	30 000,00	15 000,00	15 000,00		10 820,00
sous-totaux			129 567,00	307 316,00	567 018,75	38 364,25	79 440,75	51 375,00	37 070,00

Taux participation étude : 40%

Taux participation étude : 65%

Plan de financement en euros HT :		Etat du recouvrement :			
		16/09/2021	06/12/2021	2022	2023
CNAM	1 003 901,75 €	100%			
GDax	206 250,00 €	21%			
Portage financier CNAM dont appel de fonds auprès d'AUTRES FINANCEURS (Région, France apprentissage, Droit commun formation, participation des apprenants,...)	770 651,75 €	77%			
Cnam AUTRES Recettes apprenants adultes	27 000,00 €	2%			
	1 003 901,75 €	100%			

Cumul total aide :	38364	117805	169180	206250
Solde aide 2022-2023 :		88445		88445



GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**AVENANT N°2 A LA CONVENTION
PLURIANNUELLE 2020-2023 POUR
L'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE DU
CNAM A DAX**

CNAM NOUVELLE AQUITAINE



AVENANT N°2 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2020-2023

Entre les soussignés

Communauté d'agglomération du Grand Dax représentée par Monsieur Julien DUBOIS, dûment habilité en vertu de la délibération N° DELXX-2022 du Conseil Communautaire en date du 07 décembre 2022, et dont le siège social est 20 avenue de la gare – 40100 DAX,
Ci-après dénommée le "GRAND DAX"

D'une part,

Et

Le Conservatoire National des Arts et Métiers, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, 292 rue Saint Martin – 75003 Paris, représenté par son administrateur général en exercice Monsieur Olivier FARON,
ci-après désigné « le Cnam »,

Et

L'Administrateur Général Cnam Nouvelle-Aquitaine, 2 rue Marc SANGNIER – 33 130 BEGLES, siret n° 824 344 279 00149, représentée par son Président en exercice, Monsieur Daniel Charbonnel.

D'autre part,

EXPOSE :

En date du 18/12/2020, la Communauté d'Agglomération du Grand Dax a signé une convention pluriannuelle 2020-2023 avec l'association Conservatoire des Arts et Métiers Nouvelle-Aquitaine (CNAM) concernant l'implantation d'une antenne du CNAM à Dax au sein de l'immeuble Confluences, 2eme étage – 178 avenue St Vincent de Paul – 40100 DAX.

Le Grand Dax et le CNAM, puis le Comité local de l'Enseignement Supérieur institué en 2021 et regroupant l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur du territoire, ayant détecté l'enjeu d'une part de consolider le portefeuille de formation initiale dans sa variété par rapport aux filières, d'autre part d'élever le niveau des formations au-delà du BTS par des parcours vers les diplômes supérieurs, le CNAM et le Grand Dax ont décidé en 2021 de lancer la mise en œuvre d'un Master.

Aussi, le plan d'action initialement prévu avec le CNAM qui concernait les années 2020-2022, a fait l'objet de réajustements en l'an passé car certaines formations ne trouvaient pas suffisamment d'élèves ou de financements pour être lancées (dispositif ARDAN, bac +1 accompagnement de la personne âgée, certification de spécialisation innovation sociale...). D'autres ajustements ont également dû être faits comme sur la licence web analytics qui a donc été transformée en Master marketing dans un monde digital afin de créer un parcours de formation en continuité avec la licence professionnelle tourisme et surtout la licence générale commerce-vente-marketing qui connaît un grand succès avec 30 étudiants par an et le double de demandes.

Par ailleurs ; l'étude préalable de positionnement de la création d'une formation de type ingénieur, la première dans les Landes, a permis de déterminer la thématique « Génie de l'eau, prévention des risques écosystémiques ». S'en est suivi un travail d'étude d'organisation de la Recherche (R&D) obligatoire pour ce niveau de cursus et le démarrage du travail de contenu pédagogique. Ces



données ont permis au CNAM, en accord avec le Grand Dax, de déposer en juin 2022 une lettre d'intention auprès de la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI). Parallèlement et dans l'attente de leur avis, la constitution du dossier de candidature est un important travail qui sera préparé en 2023 pour pouvoir être déposé en avril prochain. Celui-ci comprendra en synthèse la définition de l'organisation pédagogique (dont le volet RH équipe projet et formateurs), des différents modules de formation, de la R&D associée, de l'organisation immobilière et financière du projet, des moyens de promotion.

Compte tenu de ces différents réajustements, il convient de modifier l'annexe financière n°2 afin de l'adapter à la réalité des études menées.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 :

La convention pluriannuelle 2020-2023 concernant l'implantation d'une antenne du CNAM à Dax au sein de l'immeuble Confluences, 2eme étage – 178 avenue St Vincent de Paul – 40100 DAX est modifiée comme suit :

L'annexe 2 – annexe financière – de la convention est abrogée et remplacée par l'annexe 2 – annexe financière jointe au présent avenant.

ARTICLE 2 :

L'ensemble des autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à DAX, le XX/XX/2022

En trois (3) exemplaires, chacune des Parties reconnaissant avoir reçu l'original qui lui revient.

<p>Pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, Julien DUBOIS, Président</p>	<p>Pour Le Conservatoire national des arts et métiers, Olivier FARON, Administrateur général,</p>	<p>Pour le Cnam Nouvelle-Aquitaine, Daniel CHARBONNEL, Président de l'Association de Gestion Cnam Nouvelle-Aquitaine</p>
---	--	---